Les “sans-dents” : Emblême de soins dentaires trop chers

04/09/2014 à 23h50
Le moins que l’on puisse dire, c’est que le “*trait d’humour*” attribué au président François Hollande par son ex-compagne Valérie Trierweiller n’a rien de très amusant une fois lâché dans l’arène du débat public.

> ***Et pour cause, les difficultés d’accès aux soins dentaires pour de trop nombreux Français est une question particulièrement épineuse dans un pays qui se targue d’avoir l’un des meilleurs systèmes de santé au monde.***

En 2012, les soins dentaires arrivaient déjà en tête des types de renoncement à l’accès aux soins pour raisons financières selon l’Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES).

Renoncement aux soins pour raisons financières, par type de soins, et selon la situation vis-à-vis de la complémentaire santé en 2012.

Ainsi, selon un sondage réalisé par l’Ifop en novembre 2013, plus d’un Français sur trois renonce à des soins dentaires en raison du coût du traitement. Un phénomène particulièrement marqué en Île-de-France et dans la population qui ne bénéficie pas de complémentaire santé.

Des tarifs à géométrie variable

De nombreuses prestations sont certes remboursées par la sécurité sociale, mais sur une base de remboursement souvent très en deçà des tarifs libres pratiqués par les praticiens. En fait, les soins dentaires à proprement parler sont remboursés à hauteur de 70% et les tarifs normalement

encadrés. Ces soins comprennent des actes comme le détartrage, le traitement des caries ou encore l'extraction d'une dent.
En revanche, le prix des soins dits de "*prothèses dentaires*" (couronnes, appareils dentaires, bridges…) sont eux librement fixés par le chirurgien-dentiste. Ils sont également remboursés à hauteur de 70% par l'Assurance maladie, mais sur une base tarifaire largement en deçà des honoraires fixés par les praticiens…
C'est là que le bat blesse. Car si le chirurgien-dentiste est censé fixer ses prix *"avec tact et mesure"* selon l'Assurance maladie, dans les faits, les tarifs s'envolent rapidement.
Si la saillie attribuée au Président a légitimement choqué l'opinion, elle vise donc particulièrement juste. Car ce sont bien sur les soins dentaires que les Français les plus défavorisés peuvent économiser le plus.

Sciences & Avenir